



Communiqué

FONCIÈRE DES RÉGIONS

Paris, le 5 décembre 2011

Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 29 novembre 2011 au 2 décembre 2011

En application de l'article 241-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, Foncière des Régions déclare ci-après les transactions réalisées sur ses propres actions pour la période du 29 novembre 2011 au 2 décembre 2011 :

		Nombre de titres	Prix moyen pondéré	Montant
Séance du 29/11/2011	Achat	9 000	45,070 €	405 630,00 €
Séance du 30/11/2011	Achat	15 000	46,702 €	700 530,00 €
Séance du 01/11/2011	Achat	20 000	48,807 €	976 140,00 €
Séance du 02/12/2011	Achat	15 000	48,923 €	733 845,00 €
Total		59 000	47,731 €	2 816 145,00 €

Ces transactions n'ont pas donné lieu à l'utilisation d'instruments dérivés.

Contact :

Philippe Le Trung
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 04
philippe.letrung@fdr.fr

Sébastien Bonneton
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 44
sebastien.bonneton@fdr.fr

Foncière des Régions, foncière partenaire

Acteur de référence de l'immobilier de bureaux avec 8,9 Md€ de patrimoine composé d'actifs de qualité répondant aux besoins des utilisateurs et situés principalement en Ile-de-France, dans les Grandes Métropoles Régionales et dans le nord de l'Italie, Foncière des Régions déploie une stratégie créatrice de valeur basée sur :

- Des partenariats de long terme avec de grands locataires : Suez Environnement, IBM, France Telecom, Eiffage, EdF, Société Générale, ...
- Une adaptation continue du patrimoine via des restructurations ou des repositionnements d'actifs et un pipeline développements immobiliers répondant aux attentes du marché.

Le titre Foncière des Régions est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - FDR), admise au SRD et rentre dans la composition des indices MSCI, SBF120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA » et « GPR 250 », ainsi que dans l'indice éthique « FTSE4 Good ».

www.foncieredesregions.fr